

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CHARNY LE BACHOT

N° acte	D2026_28_SM
Nomenclature	8.4

Conseillers	11
En exercice	11
Présents	09
Représentés	00

Date de convocation
06/07/2026

Date d'affichage
06/07/2026

Objet
AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DE LA PIERRE HARDY A BOULAGES

Séance du 15 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et le quinze juillet à 19 h 45, le conseil de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame REMPENAU Delphine, Maire.

Présents : Mme REMPENAU D, M. OLIVE S., Mmes CLIVOT F., M. AVELINE D. , Mme DEFFORGES D., M. DANTON F, Mmes BOYER F., BARNET JOLY M., LE FÈVRE P. formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. MILLEZ Jean-Marie, M. DUHOUX Maxime
Madame DEFFORGES Denise a été élue secrétaire.

Madame le Maire donne connaissance du plan d'emplacement des éoliennes et des documents techniques du projet de parc éolien vent des Vignes par la société Eole de la Pierre Hardy sur le territoire de la commune de BOULAGES. Le projet comporte l'installation de 9 éoliennes, chaque éolienne aura une puissance de 4,5 Mégawatts et une hauteur maximale de 240 en bout de pale.

Le Conseil Municipal,
Entendu les explications de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
Par 8 voix pour et une abstention,

DONNE un avis favorable au projet de parc éolien Vent des Vignes par la Société Eole de la Pierre Hardy sur la territoire de la Commune de Boulages
CHARGE Madame le Maire de transmettre la délibération au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits
Ont signé tous les membres présents,
Pour extrait conforme,



DELPHINE REMPENAU

Signé par DELPHINE REMPENAU (COMMUNE
DE CHARNY LE BACHOT),
la Maire
le 20/07/2026 à 09:59:25
Ref:11436046-17268677-1-D